

del de Villers-le-Lac. On craint que cet enfant est peut-être de la bande.

Un éboulement s'étant produit dans une carrière de sable, dans la commune de Sainte-Colombe-de-Vallée (Lot), deux ouvriers, Auguste André et Léon Baillet, ont été ensevelis et sont morts.

Parmi les projets attribués au nouveau ministre de la Guerre d'Italie, figure la suppression de l'état-major.

La Vige, organe radical, commentant cette nouvelle, écrit : « Si M. Casarà réalise cette réforme, il aura rendu un véritable service au pays et à l'armée. »

Au Village de Niederwilt, près de Metz, un petit garçon de neuf ans, le jeune Gœtly, vint de leur d'un coup de fusil sa sœur, âgée de trois ans.

Les deux enfants retirés de l'école. Le garçon avait le fusil de son père, le décrocha du mur et, en manière de plaisanterie, mit en joue sa petite sœur. L'arme était chargée à balle. L'imprudent pressa la détente.

Une détonation retentit et la fillette roula sur le plancher, frappée en pleine poitrine.

M. Chérou, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est arrivé lundi soir à Alençon, à 10 heures, accompagné de M. Favier, directeur du service de Santé.

Après avoir visité l'hôpital militaire et l'infirmerie du 1^{er} hussards, il est parti mardi matin pour Mans.

Plusieurs cas de choléra sont de nouveau signalés à Constantinople : A Balaie, un cas ; à Yenik-lelemez, un cas ; à Alvan-Serail, un cas, soit sur trois points opposés de la ville.

En fait, la contagion ne rayonne pas ; plusieurs docteurs croient qu'il s'agit de cas cholériques provenant de l'ingestion de produits malsains.

Des cordons sont établis autour des maisons où la maladie est déclarée.

Faits Divers

HORS REGION

Un avocat carbonisé dans un reinge municipal

Rennes, 21 janvier. — M. Nicolas Diraison, avocat à Loudéac, père de M. Diraison, qui sous le pseudonyme d'Olivier Seylor, est l'auteur du roman les « Meritimes », a trouvé la mort au violon municipal de Loudéac, dans les conditions suivantes.

Dimanche soir, un cinématographe opérait à Loudéac. Vers neuf heures et demie, M. Nicolas Diraison entra et se mit à critiquer à haute voix les sujets reproduits. Le directeur de l'établissement le pria de se taire ; il refusa.

Le commissaire de police fut appelé, et l'on enferma M. Diraison au violon.

Lundi matin, le concierge de la maison qui venait libérer le prisonnier ne trouva ni un cadavre carbonisé.

On suppose, d'après l'enquête, que quelqu'un lui avait passé des allumettes, et que pour se chauffer, il mit le feu à la partie qui parvenait au gosier.

Il fut brûlé vif.

Le revolver du mari A LILLE

Pour expliquer son acte Daniel déclare qu'il voulait se venger contre son mari infidèle.

Nous avons relaté hier dans tous ses détails le drame conjugal qui se déroula rue de Cambrai et au cours duquel un mari alcoolique et jaloux tira cinq coups de revolver sur sa femme et la blessa que très légèrement.

Ainsi que nous l'avons dit, Daniel s'est constitué prisonnier au commissariat de permanence lundi soir, vers 9 heures, où il a passé la nuit, gardé à vue par deux agents.

Mardi vers huit heures du matin, Daniel fut conduit au poste du 7^e arrondissement, où M. Ponnay, commissaire chargé de l'enquête l'interrogea.

Daniel raconta longuement les causes qui l'avaient poussé à commettre le drame dont il peignit les péripéties.

Il fit ces déclarations, la gorge secouée de sanglots, l'air très abattu.

« Je suis convaincu qu'elle m'était infidèle », déclara Daniel, et c'est pour cette raison que j'ai voulu me venger. »

Toujours en pleurant, il a déclaré au magistrat, qu'il avait fait, seulement dimanche après-midi l'acquisition du revolver dont il s'est servi. Il l'avait acheté d'occasion, chargé de six balles chez un armurier de la Grande-Place à Lille.

C'est en effet, grâce à la médiocrité de l'arme que la victime n'a pas été plus gravement atteinte.

Conduit au parquet dans l'après-midi, Daniel fut interrogé par M. Houzeix, juge d'instruction chargé de cette affaire.

Loqué devant le commissaire, Daniel devint presque muet devant M. Houzeix, à qui, il refusa de répondre à ses questions.

« Je ne parlerai dit-il qu'en présence de mon avocat qui choisira pour m'assister dans ma défense. »

Nous avons pu voir Daniel à son arrivée au parquet. Il paraissait encore très abattu ; néanmoins son visage bouill, présente bien les traits de l'alcoolisme.

Une jeune fille brûlée vive A MAING

Elle s'approcha près du poêle et ses vêtements prirent feu.

Une jeune fille de quatorze ans, simple d'esprit, Maria Devény, se trouvait seule, dimanche soir, dans sa chambre, et vers dix heures, pendant que ses frères étaient partis au travail, et que la mère était sortie pour une course chez une voisine.

Elle descendit du lit, s'habilla de sa jupe et de son corsage en pilon, et vint se chauffer près du poêle.

Une étincelle sauta sur les vêtements et, en un clin d'œil, la malheureuse fut enveloppée de flammes.

La mère revint presque aussitôt et, à l'aide des voisins et de nommé Léant, marchand, essa de porter secours à la jeune fille qui, sans avoir la présence d'esprit d'arracher ses vêtements, se tordait sous la douleur en poussant des cris affreux.

Le docteur d'Hausy, mandé, prodigua ses soins à la pauvre enfant dont le corps était plus déjà qu'un plaie, et qui, deux heures après, succomba à ses brûlures.

Cet accident a causé une profonde émotion dans la commune. A noter que le bénéfice de la pension aux assistés avait été refusé à la défunte par le préfet de Valenciennes.

Il avait été également question de l'interdire, mais la famille n'avait pas consenti à cette mesure.

Une vieille femme assassinée

son cadavre a été retrouvé dans une flaque de sang. — Ses chats avaient commencé à lui dévorer les mains

Nancy, 21 janvier. — A Eulemond, près de Nancy, une octogésimaire, Mme veuve Belosse, a été assassinée dans la nuit de dimanche à lundi, dans la petite maison qu'elle habitait seule.

Le vol a été la mobile de crimes atroces et les larcins ont été fouillés, un somme de 1.000 francs environ ont disparu.

D'après les premières constatations la vieille dame, réveillée par un bruit insolite, s'est levée et cherchant à venir voir ce qui se passait. Elle a vu devant elle, la frappe, puis s'est enfuie en refermant la porte de la rue à clé. Il a ensuite glissé cette clef sous la porte.

L'inspecteur a relevé un meuble défilé. La vieille Belosse était étendue sur milleux d'une large flaque de sang qui recouvrait une partie du plancher de la pièce où elle habitait couchée avec ses deux chats. Ces animaux ont complètement rongé l'index et en partie le médus de la main droite de la pauvre vieille.

Ce matin on a appris l'arrestation dans la nuit, de l'assassin présumé. C'est un nommé Louis Bureaux, âgé de trente ans, fils d'une excellente famille d'Alsace.

Pouillé au poste, il a été trouvé porteur d'une somme de 117 francs, dont une pièce de 40 francs en or, toute souillée de sang ; il portait une valise renfermant des vêtements de drap fraîchement lavés. Il a avoué avoir pénétré chez la veuve avec l'intention de la voler, mais n'ayant pu y parvenir, il s'est contenté d'être et achevé à coups de couteau.

L'affaire Ulmo

L'instruction est close. — Entrevue du traité avec Léon Weltsch

Toulon, 21 janvier. — L'instruction sur l'affaire Ulmo n'est terminée à midi par la lecture du dossier fait par le premier conseil de guerre maritime. Le lieutenant de vaisseau Desvignes va remettre le dossier à l'amiral Marquis, qui va le faire parvenir au ministre de la Marine.

On craint que les débats soient très vifs.

Informations REGIONALES

Assassiné sur la route

Dans l'Aisne, un bandit tué un brasseur de Hem-Lenglet qui avait fait monter dans sa voiture, et lui volé 18.000 francs.

M. Eugène Caudé, brasseur à Hem-Lenglet, était depuis quelques mois régressé de la ferme de Mouchery, commune de Nizy-le-Comte, dans l'Aisne, qui appartient à un propriétaire rouennais. Il dirigeait avec son porteur sa brasserie dans le Cambresis et l'importante exploitation agricole de Mouchery.

Samedi dernier, vers dix heures du matin, le régisseur de la ferme de Mouchery, revenant en voiture de Saint-Erme, dans l'Aisne, où il avait encaissé une somme assez forte, quand il fit la rencontre, près de Lascive, d'un individu correctement vêtu, qui le pria de le laisser monter près de lui. Le voyageur se disait représentant de commerce.

M. Caudé, sans défiance, accéda à sa demande et, au cours de la conversation qui s'engagea aussitôt entre les deux hommes, l'inconnu, tirant brusquement de sa poche un revolver, fit feu sur le malheureux qui tomba, inanimé dans la voiture.

M. Caudé, fouillé, se vit enlever, s'empara alors d'une somme de 18.000 francs, que M. Caudé avait dans un portefeuille, et s'enfuit abandonnant l'équipage. Le cheval suivit sa route habituelle et entra à la ferme, où le régisseur fut transporté dans ses appartements.

Un médecin fut appelé aussitôt auprès de la victime, dont il jugea l'état très grave, et ordonna son transport à Reims, où il fut admis dimanche dans la clinique de M. le docteur Rostand.

Le paquet de Reims, prévenu, ouvrit immédiatement une enquête. M. Mathieu, juge d'instruction, s'est rendu à la clinique où avait été transporté l'infortuné victime.

M. Caudé a pu donner le signalement de l'assassin qui est allé voir à Cambrai. Il était vêtu d'un complet gris et coiffé d'un chapeau melon.

La gendarmerie de Saint-Erme a fait dans toute la région d'actives recherches pour retrouver ses traces.

M. Hulin, commissaire spécial de la sûreté générale, est chargé de poursuivre l'enquête.

Dimanche soir, l'état de M. Caudé s'est subitement aggravé et, après une douloureuse agonie, le blessé a rendu le dernier soupir dans la matinée de lundi.

M. Caudé était âgé de 37 ans. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

LE MENAGE LANDAS

Il y a une dizaine d'années, Léandre Landas, 35 ans, originaire de Marteville (Aisne) employé dans la fabrique de tissus de M. Moguet, boulevard Patrie, épousa M. Landas, 34 ans, originaire du Cateau, ouvrier de fabrique chez M. Moguet. Cette dernière, était l'aînée d'une famille de liègeurs, habitant rue Holiou au Cateau.

Tout d'abord, l'accord fut parfait. Léandre régna dans le ménage, les discussions étaient des plus rares et quand il en surgissait, elles étaient peu sérieuses. Cet état de choses dura une dizaine d'années. Il y a un an ou deux seulement que les querelles se multiplièrent entre les époux, par suite sans doute des allures frivoles de la femme.

Au commencement du mois d'octobre dernier, les époux Landas reprirent à leur compte un estaminet rue Auguste Seydoux. Comme par le passé, cependant, Landas continua à se rendre à son atelier à la fabrique Moguet, dont il était un excellent ouvrier. Sa femme abandonna son emploi pour garder l'établissement.

Mais, tout à une fois, son on peut considérer qu'elle fut l'origine de quelques-uns des drames dont nous avons à nous occuper.

PRIS AU NID

L'estaminet était en effet fréquenté par un individu peu recommandable, âgé de 23 ans, dont les parents sont épiciers à Caudeiry. Ce jeune homme fit une cour assidue à la femme Landas, qui, pourtant n'avait rien de bien troublant ; il fut agréé et passa la plus grande partie de son temps en compagnie de son amante, tandis que le mari était à l'usine.

Il avait toutes les facilités pour pénétrer sans être vu, chez les époux Landas ; sa demeure était au derrière de celle de ses derniers ; un simple mur à escalader et il se trouvait dans les bras de son amie.

Mais, tout à une fois et un beau jour, il y a environ trois semaines, l'amant fut surpris par Landas qui, pour le punir de son audace, lui administra une maladroite volée. L'encolleur s'étant trouvé en retard pour la rentrée de six heures et demie à l'usine, avait décidé de se rendre à l'atelier qu'à 9 heures. C'est alors, quand restant chez lui, il avait découvert les amours coupables de son épouse.

RUPTURE

A la suite de cette scène, Landas mit sa femme à la porte du domicile conjugal et cessa son estaminet à M. Hublard, dont il reprit l'appartement, rue de la République.

Cet appartement se composait de deux chambres au premier étage, l'une la plus grande donnant sur la rue ; l'autre contiguë à cette dernière. Le rez-de-chaussée de l'immeuble était occupé par le propriétaire, M. Henry Savary.

Il y a une dizaine de jours, Landas se rendit au domicile de ses beaux-parents chez lesquels il était réfugié, sa femme et pria cette dernière de réintégrer la demeure conjugale et de reprendre la vie commune.

Cette proposition fut acceptée par l'épouse et la semaine se passa en attendant que les meubles dans l'appartement de la rue de la République.

Dimanche dernier, au cours de la soirée, une discussion surgit entre les époux.

Cette scène, sans doute, eut encore en pour objet les anciennes relations amoureuses de l'épouse.

Landas, en effet, depuis quelques jours semblait préoccupé. Ses camarades d'atelier, qui ne connaissent pas trop sa malheureuse histoire, le taquinaient à tout propos.

Le lendemain de cette nouvelle scène, la femme Landas profita de l'absence de son mari pour faire un paquet de ses vêtements et repartir chez ses beaux-parents de ses parents, rue Holiou.

Cette nouvelle fuite exaspéra Landas qui crut que son épouse voulait partir avec son amant.

Dès lors, sa résolution devait être prise ; il lui fit semblant de vouloir l'attendre et il jura sans doute de se venger de l'infidèle.

LA VICTIME

Quand à la victime Mme Daniel née Pauline Vansemaynes, son état est si satisfaisant que possible. Dans la nuit qui a suivi le drame, elle a eu un peu de fièvre, qui s'est rapidement dissipée dans la journée. M. Ponnay a transmis dans la matinée le dossier de cette affaire.

Un Tourquennois tué AU MAROC

Chez les parents de la victime. — Une lettre émuante. — La douleur d'une mère

Nous sommes rendus hier rue Point-Central. On nous avait désigné une petite maison, humble et basse, à la façade légèrement commode, occupant les parents de l'adolescent tourquennois, mort d'un coup de feu le 14 janvier au combat de Seltat et mort deux jours après. Nous pensions une demi-porte, et tandis que nous hésitions, au seuil d'un vestibule étroit, une jeune femme, vêtue de très bas et dont les yeux semblaient avoir beaucoup pleuré vint à notre rencontre. Elle nous introduit dans une petite chambre et après que nous lui avons exposé le but de notre visite, se met à nous parler avec une douceur émue de ce fils qu'elle n'avait pas vu partir sans appréhension et qu'elle avait le pressentiment de ne plus revoir. Nous lui montrons le journal Elle lit le petit article qui concerne son fils et approuve : « Oui, monsieur d'ailleurs, bien sûr, mais vous savez que c'est un fils qui a été tué avant le 1^{er} janvier. Cette lettre M. Bourgeois père la garde précieusement sur lui. Elle l'a été rendu à la mairie de Tourcoing. Mais Mme Bourgeois ouvre le tiroir d'un petit meuble placé près de la fenêtre et en tire une enveloppe verte qu'elle nous tend. « Vous pouvez lire ; c'est l'avant dernière lettre qu'il nous envoya. Cette lettre est datée du 12 décembre 1907. Elle vient de Casablanca et est écrite au crayon. Elle est infiniment touchante. Le jeune soldat y crée sa joie de vivre et le porteur de la médaille du Sahara et il attend l'occasion de se signaler. Il se rit des dangers. Il va enfin pouvoir agir. Il a l'air de délier sa langue. La mort. Sa lettre traitait une grande exaltation, celle d'un

Terrible Drame Conjugal AU CATEAU

Un homme étrangle sa femme et se pend. — Tragiques conséquences des amours d'une épouse infidèle. — Deux cadavres dans un appartement.

Elle est peut-être courut appeler son fils. — Vite, cherchez son grand-père, s'écria-t-elle ; il y a ici quelque chose d'étrange qui se passe et je tremble.

Le père Barras ne tarda pas à arriver. Il entra résolument dans la chambre de sa fille, et aperçut celle-ci dans sa raideur sadique. Il s'efforça de la faire descendre et la mort n'était pas venue et il appela au secours. Un voisin, M. Ledoux, cabaretier et loueur de voitures et un employé d'octroi qui passait, M. Hélot, montèrent aussitôt et durant quelques instants se débattant avec le cadavre de la femme Landas, qui avait cessé de vivre. Le lit, d'ailleurs, se trouvait dans le plus grand désordre indiquant qu'il y avait eu une courte lutte ; le cadavre portait au visage quelques ecchymoses insignifiantes, mais dont on aperçoit vaguement deux traces de compression ; les doigts portaient quelques sanglantes égratignures sans importance, mais suffisantes pour faire croire à un entrelacement de mains criées.

Au pied du lit, on trouva une lame noire plâtrée, allongée démesurément. C'était celui de la femme Landas. Il fut ainsi facile de reconstituer le drame. A la suite d'un discussion, Landas avait étranglé sa femme avec le fichu qu'elle portait sur ses épaules. Le cadavre fut aussitôt transporté dans une chambre voisine et égratigné par ses ongles ou même ceux de son meurtrier.

M. Hivert, commissaire de police, prévenu, arriva bientôt, accompagné d'un agent, et sur-le-champ se mit en devoir de procéder à son enquête.

LA LETTRE DU MARI

Mais soudain son regard fut attiré par un papier posé sur une table de la chambre, à côté d'un porte-monnaie contenant 150 francs. Le papier était simplement une lettre du meurtrier, Landas lui-même. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le Commissaire, « Vous enverrez cette lettre à Monsieur Gaston ou Achille Brocard, à Dallon, près de Saint-Quentin (Aisne). « J'ai fait mourir ma femme, vous l'avez vu dans les explications pourquoi je l'ai fait mourir. « Maintenant je vais me faire mourir aussi. Je vais me pendre. « Monsieur le commissaire, envoyez cette lettre à Dallon, près de Saint-Quentin. Il me reste 129 fr. 50 (70 fr. en or, 59 fr. en argent et 4 fr. 50 en petites pièces). »

PENDU AU PLAFOND

M. Hivert, après avoir lu cette lettre, se mit à la recherche de son auteur.

Il n'est pas à aller très loin. Dans la seconde chambre de l'appartement, il le trouva pendu à l'aide d'une corde au crochet du plafond destiné à une suspension.

Le malheureux était monté sur une chaise pour mettre son projet à exécution ; après avoir passé son cou dans le nœud coulant qu'il avait fait avec soin, Landas, d'un coup de pied, fut assésé de la chaise au toit. Son corps touchait presque le plancher ; l'encolleur n'avait gardé que sa chemise et un pantalon.

M. Hivert coupa la corde qui retenait le corps dans la position verticale ; le cadavre était déjà froid et la mort devait remonter à plusieurs heures.

UN AMI FIDÈLE

A noter qu'après avoir étranglé sa femme, Landas avait enfermé dans la chambre de cette dernière son chien. Celui-ci fut un gardien fidèle et ne permit à aucun instant de laisser la rue pour s'emparer de l'animal, qui voulait mordre ceux qui approchaient de sa prison.

Le nouveau drame se répandit rapidement au Cateau et Menilly, où un fonctionnaire fut assemblé devant le numéro 16 de la rue de la République. Les plus hardis des époux Landas et M. Hivert se virent dans l'obligation de faire évacuer les lieux.

Le parquet de Cambrai fut prévenu par télégramme, mais son transport devenait inutile par suite du suicide du meurtrier ; l'action publique était éteinte en effet de ce fait et il se contenta d'accorder le permis d'inhumer.

Les familles des époux Landas furent informées par M. Hivert du drame qui s'était déroulé ; elles vinrent bientôt visiter les défunts.

Quant aux constatations médicales, elles furent faites par M. le docteur Collé, dit Celles.

Les funérailles des époux Landas auront lieu jeudi.

Un Tourquennois tué AU MAROC

Chez les parents de la victime. — Une lettre émuante. — La douleur d'une mère

Nous sommes rendus hier rue Point-Central. On nous avait désigné une petite maison, humble et basse, à la façade légèrement commode, occupant les parents de l'adolescent tourquennois, mort d'un coup de feu le 14 janvier au combat de Seltat et mort deux jours après. Nous pensions une demi-porte, et tandis que nous hésitions, au seuil d'un vestibule étroit, une jeune femme, vêtue de très bas et dont les yeux semblaient avoir beaucoup pleuré vint à notre rencontre. Elle nous introduit dans une petite chambre et après que nous lui avons exposé le but de notre visite, se met à nous parler avec une douceur émue de ce fils qu'elle n'avait pas vu partir sans appréhension et qu'elle avait le pressentiment de ne plus revoir. Nous lui montrons le journal Elle lit le petit article qui concerne son fils et approuve : « Oui, monsieur d'ailleurs, bien sûr, mais vous savez que c'est un fils qui a été tué avant le 1^{er} janvier. Cette lettre M. Bourgeois père la garde précieusement sur lui. Elle l'a été rendu à la mairie de Tourcoing. Mais Mme Bourgeois ouvre le tiroir d'un petit meuble placé près de la fenêtre et en tire une enveloppe verte qu'elle nous tend. « Vous pouvez lire ; c'est l'avant dernière lettre qu'il nous envoya. Cette lettre est datée du 12 décembre 1907. Elle vient de Casablanca et est écrite au crayon. Elle est infiniment touchante. Le jeune soldat y crée sa joie de vivre et le porteur de la médaille du Sahara et il attend l'occasion de se signaler. Il se rit des dangers. Il va enfin pouvoir agir. Il a l'air de délier sa langue. La mort. Sa lettre traitait une grande exaltation, celle d'un

jeune homme en qui palpait de beaux espoirs. Celui que tout à l'heure une balle insidieuse trouva à l'épaule et qui se mit à sa parenté qu'il ne les oublie pas et qu'il s'efforça à eux à l'heure du combat. Il trouve des mots d'une douceur ingénue et charmante. Tandis que nous achevons la lecture de cette lettre l'ombre s'avantit lentement la petite pièce, on imprécise les contours enveloppe les membres portés et bibelots assemblés au cours des années.

Mme Bourgeois nous entretenait maintenant de sa famille. Son mari, un courageux vieillard travailla au siège Toulemonde, boulevard Gambetta ; elle a un fils et une fille mariés et six autres enfants, dont le plus jeune un garçon, n'est âgé que de dix ans. Puis inégalement elle se reprend à parler de celui qui est tombé sur la terre marocaine et dont un agent de sûreté lui annonça la mort, samedi dernier.

Le douleur de cette femme nous donna sans cris et sans gestes est de celles qui inspirent une respectueuse sympathie ; nous sommes très émus et nous cherchons en vain les mots qui conviennent.

Croyez-vous nous dit Mme Bourgeois en nous conduisant jusqu'à la porte que le corps de notre fils sera ramené à Tourcoing ? Cela adoucirait notre peine. Nous rassurons la pauvre mère qui cette fois ne peut retenir des larmes.

Filatures en Grève A AUCIY-LEZ-HESDIN

Les ouvriers des filatures de coton d'Aucy-lez-Hesdin, qui avaient depuis quelque temps des difficultés avec leurs patrons, se sont mis en grève hier, à la suite du refus de ces derniers de faire droit aux réclamations de leur personnel.

LE DOUBLE ASSASSINAT DE TOURCOING

Vandamme quitte la prison de Lille

Vandamme, dont hier nous avons annoncé la grâce, a quitté, mardi matin, la prison de Lille. Escorté de deux gendarmes, le misérable a été dirigé sur Douai, où aura lieu, l'entêtement des lettres de grâce, son confinement dans les lettres de grâce.

Avant de quitter la cellule des condamnés à mort, Vandamme avait reçu la visite de sa sœur.

Cette entrevue fut des plus émouvantes.

SUICIDE D'UN VIEILLARD A CAUDRY

Pour mettre fin aux souffrances que lui causait une douloureuse infirmité, un homme de 65 ans s'est pendu à son lit.

Hier, mardi, vers 8 heures du matin, le nommé Bricot Adolphe, dit Lagarde, âgé de 65 ans, chaudiériste, habitant chez son fils Pierre-Joseph, tailleur, rue Nationale, a été trouvé pendu à un arbre bordant le ruisseau, à quelques mètres de la propriété Bricot.

M. Caslanet, commissaire de police, prévenu du suicide, se rendit immédiatement sur les lieux et fit opérer la dépense. Le désespéré avait cessé de vivre.

On attribue le mobile du suicide aux souffrances qu'endurait depuis quelque temps le malheureux, atteint d'une double hernie inguinale. Il avait été dernièrement pourvu d'une ceinture manuelle de 15 francs en vertu de la loi sur les obligations aux vieillards et aux incurables.

Déjà, la veille, le vieillard avait tenté de mettre fin à ses jours en se couchant sur les rails du chemin de fer de Cambrai.

Belot, par le commissaire de police, arriva sur les lieux et procéda à l'autopsie par le garde Blanchard. Il n'avait répondu d'abord que par monosyllabes. Il finit par articuler cette phrase : « Je veux mourir. »

Ce suicide a causé une émotion douloureuse dans le quartier de la rue Nationale, où la famille Bricot jouit de la considération générale.

DERAILEMENT en gare de Raches

UN ATTENTAT CRIMINEL

Le train 2731, qui part de Douai à 7 heures 7 minutes des quais de Raches, arriva lundi en gare de Raches, quand la machine, le fourgon de tête et les trois voitures de voyageurs qui suivaient, déraillèrent.

Le mécanicien sera aussitôt ses freins et le train qui, brusquement, avait ralenti son allure pour arriver habituellement à Douai, stoppa après avoir parcouru, en dehors des voies, une quarantaine de mètres.

Disons ce suite qu'on n'eût à déplorer aucun accident de personnes. Seul, le service du courrier, M. Leloup, inspecteur de l'exploitation, se rendit immédiatement sur les lieux et organisa un service de transbordement. Il prit les premières mesures pour faire débarrasser la voie.

Mardi matin, les trains pouvaient circuler librement. Le train d'ouvriers qui passe le matin à 4 heures, put franchir la gare sans transbordement des voyageurs.

La Catastrophe de Quaregnon

Les députés socialistes interpellèrent

Bruxelles, 21 janvier. — A la Chambre cet après-midi, M. Hubert, ministre du Travail a annoncé que la catastrophe était due à l'explosion d'une cartouche de dynamite. Mardi prochain, les députés socialistes interpellent, prétendant que l'accident est causé par l'imprévoyance.

Quarante mineurs ensevelis

New-York, 21 janvier. — On mande qu'une terrible explosion s'est produite dans la mine de charbons d'Eastburg, causant des éboulements partout et bouchant toutes les issues. Une quarantaine de mineurs sont ensevelis dans le fond. On suppose qu'ils vivent encore, mais on conserve peu d'espoir de pouvoir les sauver. Un effet, une équipe de sauveteurs, forte de vingt hommes, était descendue pour leur porter secours ; mais les sauveteurs n'ont pas encore reparu et on les croit également perdus.

Le Congrès du Parti Ouvrier Anglais

Les Trades-Unions se prononcent contre la politique de classe

Hull, 21 janvier. — La motion proposée par les députés socialistes, qui furent de grands efforts pour montrer à la conférence qu'ils n'étaient pas de simples ouvriers de la République, a été rejetée par 951 voix contre 400, chaque député votant pour la totalité de ses mandats.

Les Trades-Unions ont ainsi affirmé leur volonté de ne point faire de politique de classe.

Une Usine en Feu A ROUBAIX

Les établissements Renoult frères ont flammes. — Enormes dégâts

Au moment de mettre sous presse nous apprenons qu'un formidable incendie s'est déclaré dans un atelier des établissements de MM. Léon et Jules Renoult frères, qui exploitent, rue de l'Ouest, 67, des ateliers de préparation de laine auxquels sont adjoints d'immenses magasins de matières.

Les pompiers rapidement sur les lieux ne peuvent, malgré leurs efforts, se rendre maîtres du feu qui gagne les magasins adjoints presque complètement en grand-perte.

On craint pour le bâtiment entier ainsi que plusieurs milliers de mètres carrés.

Le brasier est intense et dégage la ville voisine.

La cause serait due à l'insuffisance d'un système de déchets.

On craint qu'il y aura sans doute un million de francs de dégâts.

Heure à Berlin

La manifestation des sans-travail. — Les collisions avec la police. — Sauglantes bagarres

Berlin, 21 janvier. — Voici de nouveaux détails sur les incidents dont nous parlions d'autre part.

Tandis que le plus grand calme régnait aux environs du château et sous les tilleuls et qu'on croyait le calme établi un petit parti, une rencontre assez grave eut lieu vers quatre heures et

demie non loin du Parlement, sur les bords de la Sprée. Les manifestants étaient à plusieurs milliers, la plupart atteignant pas vingt-cinq ans. Les agents reçurent l'ordre de disperser la foule. Tout à coup, des rangs de la foule sont lancés des pierres et des briques que les manifestants avaient ramassés dans un chantier de théâtre en construction. Les agents sont atteints, ils dégringolent et menacent la foule de leurs armes. Du côté opposé arriva à toute bride, sombre au clair, un détachement d'agents montés qui lancent leurs avertissements dans la foule. Une panique s'ensuit. Des blessés tombent, une détonation, deux détonations retentissent. Est-ce un coup de revolver ou un pétard lancé par un manifestant ? Toujours est-il que la police perd la tête et se met à frapper à diable et à gauche.

Des gens tombent ou se sauvent en criant, la tête ensanglantée. On relève un homme âgé, le visage profondément balafré d'un coup de sabre. On le transporte dans un hôpital de secours voisin. Enfin la victoire reste aux mains de la police.

Jusqu'à présent on ne signale aucun point de semblaibles incidents. Une rencontre a lieu entre la police et cinq cents manifestants dans le sud de Berlin mais elle n'a aucun caractère de gravité.

Un manifestant a été arrêté.

La police, énermée par le service supplémentaire qu'on lui impose, ne semble plus faire preuve d'une grande patience. On a déclaré à la préfecture de police qu'un coup de revolver a bien été tiré. Un agent a eu le col de son manteau traversé par une balle mais il n'est pas blessé.

Hervé devant le Conseil de l'Ordre

La décision du Conseil est tenue secrète

Paris, 21 janvier. — La Cour d'assises ayant rejeté le pourvoi formé par le chef de l'antimilitarisme contre l'arrêt de la cour d'assises du 24 décembre 1907, qui le condamne à un an de prison, M. Gustave Hervé comparait aujourd'hui devant le Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris.

M. Hervé, qu'assistait M. Bonzon, demanda au conseil de déclarer incompétent, d'après son admission au stage ; il demanda qu'une assemblée générale du barreau de Paris le juge comme en 1793, une assemblée générale du barreau de Paris jugea Linguet et Sturutz sur les conclusions déposées par M. Bonzon, au nom de Gastave Hervé, qui joint l'incident au fonds puis à débiter jusqu'à sept heures. Ses membres se sont séparés refusant de faire connaître le résultat de leur délibération.

La Catastrophe de Quaregnon

Les députés socialistes interpellèrent

Bruxelles, 21 janvier. — A la Chambre cet après-midi, M. Hubert, ministre du Travail a annoncé que la catastrophe était due à l'explosion d'une cartouche de dynamite. Mardi prochain, les députés socialistes interpellent, prétendant que l'accident est causé par l'imprévoyance.

Quarante mineurs ensevelis

New-York, 21 janvier. — On mande qu'une terrible explosion s'est produite dans la mine de charbons d'Eastburg, causant des éboulements partout et bouchant toutes les issues. Une quarantaine de mineurs sont ensevelis dans le fond. On suppose qu'ils vivent encore, mais on conserve peu d'espoir de pouvoir les sauver. Un effet, une équipe de sauveteurs, forte de vingt hommes, était descendue pour leur porter secours ; mais les sauveteurs n'ont pas encore reparu et on les croit également perdus.

Le Congrès du Parti Ouvrier Anglais

Les Trades-Unions se prononcent contre la politique de classe

Hull, 21 janvier. — La motion proposée par les députés socialistes, qui furent de grands efforts pour montrer à la conférence qu'ils n'étaient pas de simples ouvriers de la République, a été rejetée par 951 voix contre 400, chaque député votant pour la totalité de ses mandats.

Les Trades-Unions ont ainsi affirmé leur volonté de ne point faire de politique de classe.

Une Usine en Feu A ROUBAIX

Les établissements Renoult frères ont flammes. — Enormes dégâts

Au moment de mettre sous presse nous apprenons qu'un formidable incendie s'est déclaré dans un atelier des établissements de MM. Léon et Jules Renoult frères, qui exploitent, rue de l'Ouest, 67, des ateliers de préparation de laine auxquels sont adjoints d'immenses magasins de matières.

Les pompiers rapidement sur les lieux ne peuvent, malgré leurs efforts, se rendre maîtres du feu qui gagne les magasins adjoints presque complètement en grand-perte.

On craint pour le bâtiment entier ainsi que plusieurs milliers de mètres carrés.

Le brasier est intense et dégage la ville voisine.

La cause serait due à l'insuffisance d'un système de déchets.

On craint qu'il y aura sans doute un million de francs de dégâts.

Heure à Berlin

La manifestation des sans-travail. — Les collisions avec la police. — Sauglantes bagarres

Berlin, 21 janvier. — Voici de nouveaux détails sur les incidents dont nous parlions d'autre part.

Tandis que le plus grand calme régnait aux environs du château et sous les tilleuls et qu'on croyait le calme établi un petit parti, une rencontre assez grave eut lieu vers quatre heures et